

Bulletin de liaison N°26 - Octobre 2016 -

Chers amis,

Une fois de plus vous avez été nombreux à participer à la dernière session de formation au mois de mars. Lecture faite de l'enquête qui a suivi, nous notons un niveau de satisfaction bien supérieur à la moyenne. Vos messages de remerciements confirment ces retours.

La préparation d'une session de formation pour 2017, dans le cadre habituel, a été adoptée par le conseil d'administration.

Nous portons à votre connaissance le programme finalisé. Nous avons veillé à prendre en compte vos attentes exprimées.

La question du financement demeure, après la réforme de la formation professionnelle. Pour un certain nombre d'entre vous, la session 2016 n'a pas été prise en charge, ou partiellement par OPCALIA. C'est pourquoi nous avons été amenés à procéder à un appel de fonds auprès de certains établissements.

Depuis plusieurs mois, nous avons multiplié les contacts, afin que ces journées de formation puissent être éligibles auprès d'OPCALIA. Dans le même temps, nous vous encourageons, dans la mesure du possible, à budgétiser la session 2017 sur vos fonds propres.

Dans ce contexte, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre, en particulier à destination des établissements qui ne seraient pas en mesure de financer l'intégralité des frais en raison de leur structure ou de leur éloignement, pour poursuivre notre objet.

C'est pourquoi, notre dernière Assemblée Générale a validé une cotisation volontaire personnelle.

Le bulletin d'adhésion 2016/2017 joint fait apparaître cette option.

Cet envoi vous permet de disposer du PROGRAMME 2017 et du DOSSIER D'INSCRIPTION. Les modalités ont toutefois évolué. Veuillez à bien en prendre connaissance et à nous faire parvenir votre **inscription avant le 15 décembre prochain.**

Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons de nos sentiments dévoués.

Pour le Conseil d'Administration de l'ANCAGEC
Alain EHANNO



UROGEC FORMATION
33 rue Blaise Pascal
BP 4123
37041 TOURS CEDEX 01

ANCAGEC
166 Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
contact@ancagec.fr

INTITULE DU STAGE :

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

DATES: 29, 30 et 31 MARS 2017

ORGANISME DE FORMATION : **UROGEC FORMATION, 33 rue Blaise Pascal, B.P. 4123
37041 TOURS CEDEX 1**

N° de formateur : 243 701439 37

N° DU STAGE : 2017

LIEU DE LA FORMATION : 68 Quai de la Seine 75019 PARIS HOTEL HOLLIDAY IN EXPRESS

DUREE DU STAGE : **18H (3 jours)**

PUBLIC CONCERNE :

Attachés de gestion, directeurs administratifs et financiers, cadres comptables, secrétaires généraux et intendants, chefs d'établissements.

OBJECTIF COMMUN A L'ENSEMBLE DES THEMES :

Une formation aux bonnes pratiques dans les différents champs d'activités confiés aux cadres de gestion, afin qu'il puisse exercer ses fonctions au plus près des attentes de l'établissement. Ces trois jours de formation permettront également d'aborder les principales nouveautés apparues dans l'année dans les domaines suivant : gestion des ressources humaines, gestion technique, financière et sociale.

COUT DES FRAIS PEDAGOGIQUES : **670 €**

Mercredi 29 mars : 9h30 à 12h30

3H00

THEME N° 1 : PRATIQUES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES POUR LES GENERATIONS A VENIR

Intervenante : Sœur Cécile RENOUARD, Assomptionniste enseignante et chercheur

Contenu : Un établissement scolaire dans ses objectifs civiques, éducatifs, évangéliques, participe à sa façon, à la construction d'une société meilleure pour les générations futures.

En s'appuyant sur des textes de référence dans des domaines aussi variés que l'économie, la politique sociale et environnementale, l'intervenante déclinera des actions possibles, au sein même de nos établissements, tant dans la sensibilisation des enfants et des jeunes qui nous sont confiés, que dans le développement de meilleures pratiques économiques respectueuses des générations à venir par les acteurs de la Communauté Educative : parents, directeurs, décideurs économiques, enseignants et salariés.

Contenus / Déroulement : Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance.

Moyens pédagogiques : l'intervenant pourra accompagner sa présentation au moyen d'un power point ou tout autre support.

Mercredi 29 mars : 14h00 à 17h30

3H30

THEME N° 2 : PRATIQUES JURIDIQUES

Intervenant : M. BOIRIVENT Juriste

Objectifs : Pour des bonnes pratiques juridiques (sans mauvaises surprises) dans un établissement scolaire.

Comment mieux appréhender la question juridique, dans un contexte en évolution : nouvelles technologies, attitude des familles, des tiers, responsabilité des dirigeants...

Après un rappel des textes de référence qui régissent les bases juridiques d'un établissement scolaire : contrat d'association, droit canon, code du travail, statuts ... complétés par la jurisprudence, l'intervenant présentera les bonnes pratiques à tenir à la lumière des principaux litiges rencontrés dans nos institutions.

Un focus portera sur quelques points spécifiques des nouveaux statuts des Ogec.

Contenus / Déroulement : Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance.

Moyens pédagogiques : l'intervenant pourra accompagner sa présentation au moyen d'un power point ou tout autre support.

Jeudi 30 mars : 8H30 à 12H30

4H00

THEME N° 2 : CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE REMUNERATION

Intervenants : Mme Christine Laissus-Gaimard Consultante RH

Objectifs : Recenser et évaluer les différents dispositifs permettant de valoriser le travail des collaborateurs au regard de leur implication et de leurs performances.

Au regard du droit du travail, de la nouvelle loi El Khomri, complétés des textes conventionnels de la branche, l'intervenant présentera les différents leviers dont dispose l'établissement, tels que : l'intéressement, la participation, le compte épargne temps, le 13^e mois, l'implication, la pratique des primes, les chèques cadeaux, la valorisation de la formation, ...

Seront précisées les modalités de mise en œuvre (accord d'entreprise, entretien professionnel, reclassifications...), tout en indiquant les limites et les risques, liés à la nécessaire maîtrise de l'enveloppe budgétaire des charges de personnel sur le moyen-long terme.

Contenus / Déroulement : Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance ; analyse de textes et de formulaires

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point. Cas pratiques

Jeudi 30 mars : 14h00 à 17h30

3H30

THEME N° 3 : L'ACTUALITE SOCIALE : LES DERNIERES EVOLUTIONS DU DROIT DU TRAVAIL ET LES ACCORDS COLLECTIFS

Intervenants : Mme Marion MILLIOT, Juriste au SNCEEL

Objectifs : Mise à jour des connaissances sur l'application des textes paritaires et réglementaires concernant les contrats de travail et le droit social (loi El Khomri...).

Les interventions porteront sur la mise en application des derniers accords de branche et les effets de la mise en application de la complémentaire santé à l'issue de la première année.

Contenus / Déroulement : Il s'agit d'une mise à jour annuelle des connaissances concernant le droit du travail et le droit social. Les intervenants consacreront également un temps de questions réponses.

Moyens pédagogiques : Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point.

THEME N° 4 : FORMATION AUX OUTILS SEP : INDICES – BDES – SOCIAL RH

Intervenant: M. Jean René LE MEUR, Juriste à la FNOGEC

Objectifs: L'enseignement catholique, développe des outils afin de répondre à des obligations réglementaires auprès des instances sociales avec en particulier la BDES : base des données économiques et sociales. Par ailleurs, un outil RH est mis à la disposition des établissements au-delà de la gestion des salaires. Il permet un suivi individuel de la vie du contrat du salarié, avec notamment les documents correspondants : contrat, avenant, entretien professionnel, planning, absences...

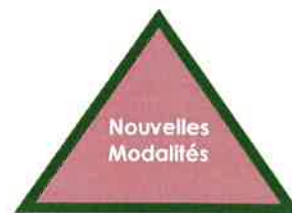
Le formateur s'attachera à présenter les outils et à former les participants pour une mise en œuvre concrète et efficace.

L'intervenant développera les analyses issues des collectes via l'outil INDICES (analyse financière).

Contenus / Déroulement : Exposé sous forme de conférence et dialogue avec l'assistance ; analyse de textes et de formulaires

Moyens pédagogiques: Apports théoriques et techniques au groupe par l'intervenant, présentation power point

DOSSIER D'INSCRIPTION



Ce dossier vous permet de procéder à votre inscription à la **SESSION DE FORMATION 2017** qui se déroulera

les 29, 30 et 31 Mars 2017
Canal de la Villette – 68 Quai de la Seine à Paris

Nous vous précisons qu'il s'agit de l'unique envoi et qu'il n'y aura pas de diffusion papier.

Ces données vous permettront de la faire figurer sur votre plan de formation de votre établissement, à moins d'une prise en charge des frais pédagogiques sur fonds propres.

Pour 2017, les modalités pratiques d'inscription ont évolué. En effet, compte tenu de la réforme du financement, **nous vous demandons d'avancer l'intégralité des frais pédagogiques à l'ANCAGEC** et de constituer si vous le souhaitez un dossier de demande de prise en charge via OPCABOX (à ce jour nous ne connaissons pas le montant des prises en charge).

Lors de la saisie sur le site OPCABOX, **n'oubliez pas de sélectionner « NON »** lors de la saisie à la question **« Paiement direct par OPCALIA à l'organisme »**. Ainsi, à l'issue de la formation et après envoi par vos soins à d'OPCALIA de la facture acquittée, d'une attestation de présence et d'une facture établie par l'établissement, la somme attribuée vous sera réglée directement.

N'hésitez pas à faire suivre ces documents à de nouveaux collègues dans votre région.

Nous comptons sur toute l'attention que vous saurez porter à la constitution de ce dossier, tout en vous précisant que pour toute question, nous vous invitons à nous contacter de préférence par courriel à contact@ancagec.fr.

Les nouvelles modalités pour s'inscrire :

ETAPE 1

Merci de bien vouloir nous adresser avant le 15 Décembre 2016 :

A Monsieur Alain EHANNO
Collège et Lycée Saint Joseph du Loquidy
73 Boulevard Michelet
44322 NANTES CEDEX 3

- 1- Le **BULLETIN D'INSCRIPTION ANCAGEC (page 3)** en prenant soin de choisir le cas échéant la formule de restauration et/ou d'hébergement.
- 2- Le premier **règlement de 670 euros pour les frais pédagogiques.**
- 3- Le second **règlement correspondant à la formule choisie** (restauration et/ou hébergement) (non agrafé).
- 4- Par ailleurs, nous vous sollicitons pour joindre à cet envoi votre **BULLETIN D'ADHESION A l'ANCAGEC (page 5)**, accompagné du chèque personnel correspondant, complété éventuellement de votre contribution volontaire.
Cette démarche individuelle conforte la représentativité de notre association au sein de la profession

ETAPE 2

Dans le même temps **sur le site OPCABOX** (si vous envisagez une prise en charge OPCALIA) :

- 1- Saisir la **DEMANDE DE PRISE EN CHARGE**
- 2- Intégrer dans les pièces jointes en fin de saisie :
 - Le **PROGRAMME DE LA FORMATION (fichier joint à cet envoi)**
 - La **CONVENTION SIGNEE (page 4)**
- 3- Conservez ces 3 éléments, mais ne rien envoyer à l'UROGEC ou à l'ANCAGEC

ETAPE 3

Une confirmation d'inscription et les reçus correspondants vous seront adressés avant le 31 janvier 2017.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITEES NE TARDEZ PAS A VOUS INSCRIRE

Pour toute question : contact@ancagec.fr
06 77 04 10 58

**ACTUALISATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES COMPTABLES ET SOCIALES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

SESSION DES 29, 30 ET 31 MARS 2017

N° de Formateur : 243 701 439 37

N° de Stage : 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION ANCAGEC

Nom : Prénom :

Etablissement :

Adresse :

Tél : Adresse mail

Date limite de retour du dossier : 15 DECEMBRE 2016

1 - COÛT DES FRAIS PEDAGOGIQUES : 670 €

Ci-joint un chèque n° _____ sur _____ de 670 € à l'ordre de l'ANCAGEC

Si vous envisagez une prise en charge OPCALIA, la demande doit être effectuée directement sur OPCABOX en précisant que l'organisme de Formation est l'UROGEC FORMATION en joignant la CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE signée (jointe) ainsi que le PROGRAMME (joint).

Une demande de prise en charge OPCALIA a été effectuée ? OUI
NON (cocher la case correspondante)

2 - HEBERGEMENT ET/OU RESTAURATION :

2 formules au choix :

FORFAIT PENSION comprenant 2 nuits d'hôtel + les 3 déjeuners + les 2 dîners : **340 €**

Ou

FORFAIT JOUR comprenant les déjeuners : **105 €**

Et éventuellement

Option 1 : chambre du Mardi soir 28 Mars : **105 €**

Option 2 : dîner du mercredi 29 Mars : **48 €** (compris dans le FORFAIT PENSION)

Option 3 : dîner (soirée) du jeudi 30 Mars : **95 €** (compris dans le FORFAIT PENSION)

Total repas et/ou hébergement : _____ €

Ci-joint un chèque n° _____ sur _____ de _____ € à l'ordre de l'ANCAGEC

Envoyer votre dossier COMPLET à :
Alain EHANNO
Collège et Lycée Saint Joseph du Loquidy
73 boulevard Michelet 44322 NANTES CEDEX 3

Entre **UROGEC FORMATION**, 33 rue Blaise Pascal – CS 74123 – 37041 TOURS CEDEX, N° de déclaration d'activité: 24370143937, représenté par **Monsieur Frédéric GENICHON, directeur**,

Et L'établissement : _____

Adresse : _____

Représenté par M _____ (préciser sa qualité),

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} – Objet de la convention :

L'action de formation de la présente convention (au sens de l'article L. 6313-1 du Code du travail) est de type **ENTRETIEN ou PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES**.

UROGEC FORMATION organisera l'action de formation suivante :

Intitulé du stage : **ACTUALISATION DES CONNAISSANCES TECHNIQUES, FINANCIERES ET SOCIALES, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Dates : **29, 30 et 31 MARS 2017,** Lieu : **PARIS,**

Durée (en heures) : **18.**

Article 2 – Effectif formé :

UROGEC FORMATION accueillera les personnes suivantes :

Nom Prénom : _____ Fonction : _____

Nom Prénom : _____ Fonction : _____

Nom Prénom : _____ Fonction : _____

Article 3 – Dispositions financières :

En contrepartie de cette action de formation, l'établissement ou l'organisme financeur s'acquittera des coûts pédagogiques :

Frais pédagogiques : coût unitaire TTC **670 €** x _____ stagiaire (s) = _____ € TTC

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'établissement, ou inscrits au plan de formation.

Article 4 – Modalités de règlement :

Le paiement sera dû à réception de la facture.

Article 5 – Dédit ou abandon :

En cas de dédit par l'établissement à moins de 1 jour franc avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action.

Article 6 – Différends éventuels :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de TOURS sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires à _____, le _____,

UROGEC FORMATION
Frédéric GENICHON, DIRECTEUR

Pour l'établissement
Nom et qualité du signataire et cachet obligatoire



**ASSOCIATION NATIONALE DES CADRES D'ADMINISTRATION
ET DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
166 Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS**

Association déclarée à la Préfecture de Paris
sous le N° 02/1456 (JO du 11/05/2002)

BULLETIN D'ADHESION A L'ANCAGEC 2016/2017

Je soussigné(e), (Nom, Prénom)

Fonction:

Etablissement:

Déclare adhérer à l'Association Nationale des Cadres d'Administration et de Gestion de l'Enseignement Catholique, et verse la somme de **45 Euros** au titre de ma cotisation personnelle pour l'année scolaire 2016/2017.

(Nota Bene: L'adhésion à cette association est un choix personnel, les statuts prévoient que cette cotisation soit réglée par un chèque personnel).

AleSignature :

Je complète la cotisation ci-dessus d'une cotisation volontaire personnelle de €

Ci-joint le chèque N°sur

Quelques informations complémentaires:

Adresse de l'Etablissement:

.....

CP.....VILLE:.....

Tél:.....Fax:.....

Email: (seulement si à modifier) _____

Structure de l'Etablissement :

Ecole Collège Lycée Général Lycée Professionnel Enseignement supérieur
(rayer la mention inutile)

Nombre total d'élèves: Internat: OUI NON Effectif: